

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 7 FÉVRIER 2022 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt-deux et le lundi sept février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALEPORE, Josette ROUGET, Pascal LHOTE, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Convocations adressées le 3 février 2022

SECRETARE DE SEANCE : Eve ROUGET

ORDRE DU JOUR :

• **VIDÉO SURVEILLANCE..**

♦ Annulation précédente délibération/nouvelle délibération nouveau projet

• **ABRIBUS.**

• **ÉCLAIRAGE LAVOIR.**

♦ Présentation devis : éclairage fixe/éclairage alternatif

• **ÉCOLES.**

♦ Suppression d'une classe dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal

♦ Demande de remboursement par l'Education Nationale du mobilier acheté en 2021

• **MATÉRIEL CANTONNIER.**

♦ Listing et devis

• **RGPD Règlement Général de Protection des Données**

♦ Adhésion à la mission mutualisée RGPD proposée conjointement par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne et celui de Meurthe-et-Moselle, et désignation d'un délégué à la protection des données (DPD).

• **TERRAINS A VENDRE DANS LA ZAD PROPOSÉS A LA COMMUNE.**

• **SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES.**

VIDÉO SURVEILLANCE.

Annulation précédente délibération/nouvelle délibération nouveau projet

Lors d'une entrevue avec Madame la sous-préfète de l'Yonne, Monsieur le Maire a fait part à cette dernière de son mécontentement suite au refus de notre projet de vidéosurveillance par la Préfecture car le dossier a reçu un avis favorable mais les subventions ne sont pas accordées rendant de fait ce projet pour le moment irréalisable.

Madame la sous-préfète propose à Monsieur le Maire de renouveler la demande de vidéosurveillance avec la subvention de la DETR (exceptionnellement 2 autres DETR nous seront accordés pour 2022), et elle s'est engagée à nous accorder 30% de subvention.

Monsieur le Maire a demandé un nouveau devis auprès de l'entreprise JAULGELEC qui s'avère inférieur de 4284.38,00€ au devis initial.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, demande à Monsieur le Maire d'autres devis comparatifs, ainsi que l'estimation du coût de la maintenance.

ABRIBUS.

Monsieur le Maire nous rappelle que les conseillers du CMJ avaient demandé un nouvel abribus.

Un conseiller propose d'ouvrir l'abribus existant afin d'éviter les dépôts de détrit.

Pour les collégiens et lycéens nous proposons de changer l'arrêt de place et de leur construire un nouvel abri.

ÉCLAIRAGE LAVOIR.

Présentation devis : éclairage fixe/éclairage alternatif

Pour donner suite à des actes de vandalisme, les fils de l'éclairage du lavoir avaient été coupés et des spots dérobés.

Un devis a été fait pour le remettre en état, il s'élève à 349€ HT.

Le conseil vote à l'unanimité pour ce projet.

ÉCOLES.

Suppression d'une classe dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Demande de remboursement par l'Education Nationale du mobilier acheté en 2021

Monsieur le Maire nous informe que 2 délégations se sont rendues au DASEN afin d'éviter la fermeture de classe.

Monsieur le Maire n'accepte pas la décision qui a été prise ni la façon dont cela s'est fait (prévenir la veille pour le lendemain) et souhaite envoyer au DASEN la facture des tables et chaises que nous avons achetées en 2021 pour une de nos classes.

Un conseiller propose de frapper plus fort avec un article dans le journal régional afin de dénoncer les façons de faire.

La fermeture de classe pose des problèmes au niveau de la garderie et du SIVOS.

Une conseillère trouve inadmissible que d'un côté l'État nous a placés en zone de revitalisation rurale (ZRR) et de l'autre il nous ferme une classe.

MATÉRIEL CANTONNIER.

Listing et devis

Monsieur le Maire a fait faire un devis de tout le matériel nécessaire au cantonnier par l'entreprise Alabeurthe.

L'emploi d'un cantonnier à mi-temps est un coût estimé de 15000€ annuels pour la commune.

Nous débuterons ce contrat par un CDD de 3 mois renouvelable.

3 candidats ont déjà été reçus conjointement par les maires de Jaulges et de Carisey.

Une délibération est demandée pour l'emploi d'un Adjoint Technique Territorial, le vote est de 10 voix pour et un contre.

RGPD Règlement Général de Protection des Données.

Adhésion à la mission mutualisée RGPD proposée conjointement par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne et celui de Meurthe-et-Moselle, et désignation d'un délégué à la protection des données (DPD).

La dernière convention signée entre la Commune de Carisey et les Centres de Gestion 54 et 89 est arrivée à son terme le 31 décembre 2021, la nouvelle convention proposée vise à poursuivre la mission avec effet du 1^{er} janvier 2022. Tout le travail déjà réalisé dans le cadre de la 1^{ère} convention est conservé et reste accessible sur l'espace RGPD dédié à notre collectivité dans l'outil informatique mis à notre disposition.

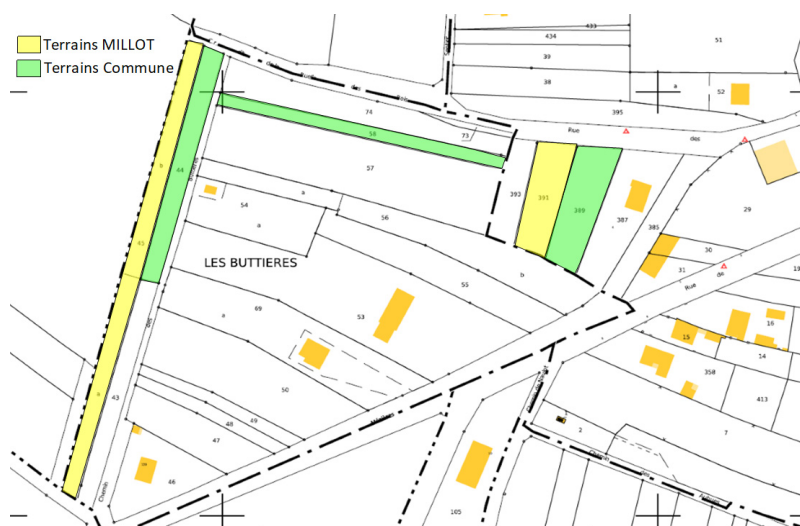
Par la présente délibération, nous nous proposons de renouveler notre adhésion à la mission RGPD du centre de gestion.

Le conseil vote à l'unanimité pour cette délibération.

TERRAINS A VENDRE DANS LA ZAD PROPOSÉS A LA COMMUNE.

Les consorts MILLOT proposent à la vente 2 terrains situés dans le périmètre de la nouvelle ZAD pour lesquels la Commune a un droit de préemption :

- ♦ Terrain ZO 45 situé dans la ZAD appartenant aux consorts MILLOT pour un montant de 1300.00€
- ♦ Terrain AB 391 rue des Bois contigu à la parcelle de la Commune (ancien terrain de tri) pour un montant de 4330,00€



Le conseil vote à l'unanimité pour l'achat de ces terrains.

SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Un conseiller demande si la salle des fêtes sera remise en location prochainement.

Monsieur le Maire nous informe de sa réouverture à la location avec le respect des règles sanitaires en vigueur actuellement.

Une conseillère nous fait part de la décision du CMJ d'organiser une chasse aux œufs à l'occasion de Pâques.

Elle nous présente leurs idées, à savoir un tournoi de foot fin juin, création de jardinières avec plantation d'herbes aromatiques en septembre, création de fusée avec concours, création de moulins dans le Cléon (comme le faisaient nos anciens).

Une conseillère propose de réitérer la journée nettoyage de notre commune, les conseillers sont d'accord avec ce projet.

Monsieur le Maire nous fait lecture d'une lettre anonyme reçue en mairie qui aurait mérité une réponse si l'auteur de celle-ci avait décliné son identité ainsi que d'une lettre de chaleureux remerciements pour les paniers garnis.

Monsieur le Maire nous parle d'un dépôt sauvage de 98 bouteilles de verre, rue du four, en pleine journée.

Un conseiller propose de refaire les volets de l'ancienne poste et de changer le store banne de la boulangerie.

Un commandant de la gendarmerie est venu voir la tombe de Louis-Victor Baillot (dernier survivant de la bataille de Waterloo) qui a vécu à Carisey.

Il a donné à une conseillère un numéro de téléphone de personnes susceptibles de nous aider dans l'entretien et la communication sur sa présence dans notre village.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 7 mars 2022 à 18h30

L'ordre du jour étant vu,

Monsieur Le Maire propose de lever la séance à 20h40.

Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pascal ETCHART